

CAHIER DES CHARGES DES COMPETITIONS DE LA M3 POUR LA SAISON 2025-2026

INFORMATIONS GENERALES

DECLARATION D'EQUIPE

Elles sont à nous faire parvenir avant le 31 juillet 2025 (voir pièce jointe - déclaration d'équipe).

Pour rappel, pour déclarer une équipe, il doit y avoir au minimum 3 joueurs de la même AS ou de la même ESB et qu'ils soient en 3^{ème} division (1 chef d'équipe M3 + 2 M3 ou F3).

Les équipes se déclarent auprès du CBDRML et seront nommées N M3 + un numéro d'équipe qui apparaîtra sur la licence.

Lors des rencontres, il doit y avoir au moins 2 joueurs de l'équipe déclarée présents avec toujours un M3 (2 F3 interdits). Le reste de l'équipe peut être constituée de joueurs et joueuses 3^{ème} ou 4^{ème} division ou G-18 et F-18 de la même AS pour les équipes déclarées en AS ou de la même ESB pour les équipes déclarées en ESB.

Il y aura 5 journées dédiées au concours M3 :

- Samedi 22 novembre 2025
- Samedi 13 décembre 2025
- Samedi 24 janvier 2026
- Samedi 7 mars 2026
- Samedi 4 avril 2026

Les 6 premières équipes à l'issue de ces 5 dates seront qualifiées au Championnat de France quadrettes. Nous vous rappelons qu'il faut un minimum de 2 joueurs de base de l'équipe déclarée (+2 jokers) ou 3 joueurs de base (+2 jokers) ou 4 joueurs de base (+1 joker) ou 5 joueurs de base.

Les équipes classées de 7 à 12 seront inscrites gratuitement au fédéral quadrettes M3.

Les 3 vainqueurs des 1/2 finales des groupes 2 et 4 qualifiés pour le fédéral seront également inscrits gratuitement.

Tenue du haut obligatoire.

INSCRIPTIONS

Chaque équipe nous enverra 5 chèques de 40 € à l'ordre du CBDRML. Le comité encaissera les chèques et reversera les engagements aux organisateurs de chaque journée.

Les tirages seront établis par le CBDRML 1 mois avant chaque compétition pour laisser le temps aux organisateurs de vous contacter. Les équipes sauront alors où elles jouent (c'est le Comité qui décidera pour éviter des situations comme l'année dernière où des concours étaient complets avant le début des inscriptions).

Si une équipe fait un forfait, son chèque ne lui sera pas rendu et les joueurs déclarés dans cette équipe ne pourront participer aux fédéraux quadrettes.

IMPORTANT : s'il y a plus de 48 équipes déclarées pour 48 places, nous appliquerons le règlement en vigueur dans les autres départements. Un tirage aura lieu où x équipes ne joueront pas cette journée et recevront un forfait de 7 points pour le classement. Une équipe ne pourra être exempte qu'une seule fois.

Chaque partie gagnée vous octroiera 1 point de catégorisation (règlement fédéral).

DEROULEMENT DES COMPETITIONS

Les concours dédiés se déroulent en 16 quadrettes par groupes de 4.

Chaque équipe rencontre les 3 autres, un classement est ensuite établi, le 1^{er} de chaque groupe est qualifié pour les ½ finales, le 2^{ème} et le 3^{ème} dispute une partie de classement.

Les parties se déroulent en 2h ou 13 points. Si partie office ou forfait, la partie sera gagnée 13 à 7 suivant la réglementation fédérale.

En cas d'égalité à l'issue des parties de groupes :

- 1) Si l'égalité concerne 2 équipes, celles-ci sont départagées par l'opposition directe
- 2) Si l'égalité concerne 3 équipes, celles-ci sont départagées au goal-average général puis au nombre de points marqués, si l'égalité persiste entre 2 équipes, celles-ci sont départagées par l'opposition directe.

Les poules croisent 1 et 3, 2 et 4 pour les demi-finalistes et les parties de classement également 2^{ème} de poule 1 contre 3^{ème} de poule 3, 3^{ème} de poule 1 contre 2^{ème} de poule 3, de même pour les poules 2 et 4, les 4^{ème} de poule 1 contre les 4^{ème} de poule 3 et les 4^{ème} de poule 2 contre les 4^{ème} de poule 4.

Horaires des parties :

- 7h30 à 9h30 : 1^{ère} partie de groupe A contre B et C contre D
- 10h00 à 12h00 : 2^{ème} partie de groupe A contre C et B contre D
- 14h30 à 16h30 : 3^{ème} partie de groupe A contre D et B contre c
- 17h00 à 19h00 : ½ finales et parties de classement

Il n'y aura que ces 4 tours qui prendront des points. Si les organisateurs veulent faire une finale par rapport à leurs sponsors : libre à eux mais cette partie ne comptera pas pour le classement.

Barème des points :

Partie de groupe jouée et gagnée (ou forfait)	2 pts
Bonus 1 ^{er} de groupe	3 pts
Bonus 2 ^{ème} de groupe	2 pts
Bonus 3 ^{ème} de groupe	1 pt
Partie de classement	2 pts
½ finale gagnant	3 pts
½ finale perdant	1 pt

Inscriptions :

40 € par équipe : 16 x 40 = 640 €

	Indemnité / partie	indemnité totale
1 ^{ère} partie de groupe	35 €	280 €
2 ^{ème} partie de groupe	35 €	280 €
3 ^{ème} partie de groupe	35 €	280 €
½ finale	60 € par équipe	240 €
Partie de classement 2 ^{ème} et 3 ^{ème}	30 €	120 €
Partie de classement 4 ^{ème}	20 €	40 €
TOTAL		<u>1 240 €</u>

Coût du concours : 600 €

Le CBD Rhône et Métropole de Lyon versera une indemnité de 100 € à chaque organisateur pour les remercier de nous avoir aidé à faire ces concours.

Ces indemnités sont la base minimum. Les organisateurs sont libres de les augmenter à leur convenance.